L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Rédigée par M. de Vezin et Cie.

No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 13 NOVEMBRE 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre.—Température.—Beau temps, froid, gelée dans les parties nord et centre; vents du nord et hausse du baromètre.

Température du 12 novembre 1883

Thermomètre de C. DURIENEU, Opticien, Faubourg Marigny.

6 heures du matin	Fahrenheit.	Centigrade.
Midi	62	11
2 P. M.	67	19
6 P. M.	70	21
	61	15

Lundi, 12 novembre 1883, 8 a.m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	47	Louisville, Ky	38
Augusta, Géo	66	Memphis, Tenn	45
Corsicana, Tex	70	Mobile, Ala	66
Cairo, Ill	44	Montgomery, Ala	58
Chattanooga, Tenn	45	Nashville, Tenn	44
Cleveland, O	37	New Orleans, La	70
Davenport, Iowa	36	Omaha, Neb	43
Dubuque, Iowa	34	Pittsburgh, Pa	34
Galveston, Texas	68	Savannah, Géo	62
Indianola	73	Shreveport, La	56
Keokuk, Iowa	40	St-Louis, Mo	37
Key West, Fla	76	St-Paul, Minn	26
La Crosse, Wis	34	Vicksburg, Miss	58
Leavenworth, Kas	43	Yankton, D. T	33

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses)

Augusta	4 06	Nashville, Tenn	10 02
Cairo, Ill	4 00	New Orleans*	11 02
Chattanooga, Tenn	17 05	Omaha, Neb	4 10
Davenport, Iowa	4 01	Pittsburgh, Pa	7 11
Keokuk, Iowa	4 09	Shreveport, La	12 4
La Crosse, Wis	1 11	St-Louis, Mo	14 04
Leavenworth, Kas	7 01	St-Paul, Minn	9 04
Louisville, Ky	8 04	Vicksburg, Miss	18 0n
Memphis, Tenn	13 03	Yankton	1 03

* La différence en niveau des hautes eaux de 1882 à 1883

MARIAGES. NAISSANCES ET DECES.

L'autorité ne permet de célébrer dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Jacob Barth à Mlle Louise J. Gyrard.
Frédérick Hafner à Mlle Anna Beyer.
Augustin Zoellich à Mlle Mary Grunberg
Alfred Kornmayer à Mlle Albertine Brandt.
David J. Collings à Mlle Georgie F. Morrow.
Victor Jabouruède à Mlle Marie.

Naissances.

Mme Joseph Bolger, un garçon, 2 sept.
" George W. Collins, une fille, 21 oct.
" Jos. Degruy, un garçon, 21 oct.
" William L. Shepard, une fille, 8 nov.
" Louis F. Levy, un garçon, 5 nov.
" Michael J. Clark, une fille, 4 nov.
" Vincent Knecht, un garçon, 29 sept.
" Charles L. Schiltz, une fille, 11 sept.
" Henry Spindel, un garçon, 11 oct.
" Marie Inness, un garçon, 2 nov.

Décès.

Philindes Chenet, 27 ans, 58 rue Bartholomew
James Evans, 37 ans, 327 rue Girod.
Marie Vert, 49 ans, 203 rue Carondelet.
Linnie Murray, 5 ans, 189 rue des Magasins.
Frank Keehan, jr, 23 ans, rue Lafayette et Magnolia.
Joan Alexander, 36 ans, rue Union, entre Gaiv s et Johnson.
Michael Bethell, 72 ans, rue Franklin, entre Philip et Jackson.
Elizabeth Margaret Bohler, 3 ans, rue Barthélemy, près Peter, Alger.
Mlle Mary Elizabeth George, 18 ans Alger.
Patsey Brown, 3 ans, rue Longpres, près Crapp.
Ferdinand Lemaistre, 30 ans, 369 rue Royale.
Jas O'Brien, 24 ans, 381 1/2 rue Lafayette.
Jerry Mackman, 77 ans, rue Dryade, près Delord.
Jacob Théon Zimmer, 7 ans, 125 rue Deschapelles.
Peter Schlotzman, 29 jours, 85 1/2 rue Louisa.
Wendel Hauck, 63 ans, 604 rue Bagatelle.
Samuel W. Carter, 67 ans, 263 rue Canal.
Ursule Bone, 52 ans, rue Poydras et St Jane.
Mme E. Mulray, 63 ans, 150 rue Clara.
Michael J. Clark, une fille, 4 nov.
Vincent Knecht, un garçon, 29 sept.
Charles L. Schiltz, une fille, 11 sept.
Henry Spindel, un garçon, 11 oct.
Marie Inness, un garçon, 2 nov.

Décès.

Philindes Chenet, 27 ans, 58 rue Bartholomew
James Evans, 37 ans, 327 rue Girod.
Marie Vert, 49 ans, 203 rue Carondelet.
Linnie Murray, 5 ans, 189 rue des Magasins.
Frank Keehan, jr, 23 ans, rue Lafayette et Magnolia.
Joan Alexander, 36 ans, rue Union, entre Gaiv s et Johnson.
Michael Bethell, 72 ans, rue Franklin, entre Philip et Jackson.
Elizabeth Margaret Bohler, 3 ans, rue Barthélemy, près Peter, Alger.
Mlle Mary Elizabeth George, 18 ans Alger.
Patsey Brown, 3 ans, rue Longpres, près Crapp.
Ferdinand Lemaistre, 30 ans, 369 rue Royale.
Jas O'Brien, 24 ans, 381 1/2 rue Lafayette.
Jerry Mackman, 77 ans, rue Dryade, près Delord.
Jacob Théon Zimmer, 7 ans, 125 rue Deschapelles.
Peter Schlotzman, 29 jours, 85 1/2 rue Louisa.
Wendel Hauck, 63 ans, 604 rue Bagatelle.
Samuel W. Carter, 67 ans, 263 rue Canal.
Ursule Bone, 52 ans, rue Poydras et St Jane.
Mme E. Mulray, 63 ans, 150 rue Clara.
Michael J. Clark, une fille, 4 nov.
Vincent Knecht, un garçon, 29 sept.
Charles L. Schiltz, une fille, 11 sept.
Henry Spindel, un garçon, 11 oct.
Marie Inness, un garçon, 2 nov.

Cour criminelle de district—

A la section B, (juge Lozenberg)—John McEnany et Sydney Mc Donald, accusé de parjure, s'est déclaré innocent.

Pat Duffy, aveugle, prévenu de voies de fait sur P. Martin, a été acquitté.

Philippe Darmin, accusé d'avoir blessé Joseph H. Barr, a été acquitté.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Gus. Michel et d'Isidore Magnifico, prévenus de voies de fait.

Le jugement de T. J. Mooney, (recorder d'Alger, prévenu d'oppression dans l'exercice de ses fonctions) est fixé au 20 du courant.

Cour du recorder Ford.—

L. A. Gourdon, prévenu de voies de fait, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

J. Burke, convaincu d'ivresse, de bris de paix et de langage indécent; Joseph Culbertson, d'ivresse et de tapage; Harriette Simms, de bris de paix et de langage obscène—ont été condamnés à $10 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Louis Ratterer, accusé de vol, a dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Fred. Jersey a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police, parce qu'il n'a aucun moyen d'existence.

Cour du recorder Davey—

Jasper Diamond, confrainte de décharge d'armes dans les limites de la ville; Richard Johnson, coureur de bois de paix—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Lawrence E Poyzer, C. J. Thomas, Gus. Lacour et Jos. McCannon, accusés de vol, ont été requis de donner un cautionnement de $2,500 en attendant l'instruction préliminaire.

Richard Raymond, convaincu d'insulte, John Reilley, de tapage, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Wm Martens, prévenu de bizarres, a dû fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Jas Lee a été envoyé à la cour criminelle de district, pour vol. Cautionnement de $250.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctionneur des aliénations:

Mme Veuve Armand Reggio à Mlle Rosalie Mathilde Prieur, en terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Romar, Derbigny, Ursulines et Hôpital, ayant 33 pieds 10 pouces de front à la rue Ursulines sur 116 pieds 6 pouces de profondeur.....$750

Un même à Chevrier Bélagier, un terrain dans Pilet compris entre les rues Robertson, St Pierre, Claiborne et Fremaude Caroudelet, ayant 21 pieds de front à la rue St Pierre sur 75 pieds de profondeur.....$675

Mme Lydia McClintock à D. C. Francois, un part qui est la moitié d'un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Hôpital, Galvez, Urselines et Marc, ayant 35 pieds de face à la rue Galvez sur 70 pieds de profondeur.$200

John J. Foster et als à Anthony Kerhen Smith, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Remparts, St-Claude, Port et Lafayette, ayant 31 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.....$700

Mme Camilus J. Meyer à Samuel Grayward—1. Deux terrains et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Dauphine, St-Louis, Conti et Bourgogne; 2 Un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Chartres et Royale, ayant 40 pieds de face à la Royale sur 102 pieds de profondeur; 3. Un morceau de terre et bâtisses dans à un rouge St Jacques.....$2,500

Mlle Mary L. Christian et als à Georg Alfred Hero, deux terrains et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Camp, Chestnut, Cadiz et Valence, ayant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 140 pieds de profondeur.....$400

Ventes par les percepteurs de taxes—M. Bouny, par l'interméd aire de M. Eberlein, continuées demain à la vente de la huitième série commencée samedi dernier.

M. Houstoe, par l'intermédiaire de M. Desposito a terminé hier les ventes de la seizième série; à part celle qui suit, toutes ont été adjugées à l'Etat.

Nicholas Connell à Jno J. Ward, un îlot carré de terre et améliorations comprises entre les rues Washington, Carondelet, Howard et Liberté.....$75 88

Paragraphes.—La société d'assistance mutuelle de St. Maurice (Caserne et Versailles) donne un grand bal paré et masqué, au bénéfice de son asile, le samedi, 1er décembre prochain, à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, entre Dumaine et St. Philippe. Prix du billet, un dollar.—Le comité des préparatifs se compose de MM. P. V. Bellmpio, chairman, Sébastien Roy, chairman exofficio, F. D Seghers, Frank A. Poyau, A. J Padreau, Didier Valls, V. Rauna, Léon Artigue, Estève E. Nunez, H. Guerchoux, M. A. Peyroux, N. A. Lucas, Baptiste Louge, Gabriel Dalac, François Dufrêche, Jno. Prosper Goze, F. C. Philippe, Nous le prions d'agréer nos remerciements pour les invitations qu'il nous a adressées.—La société de St. Maurice, dans laquelle nous comptons tant de fidèles et d'excellents amis, est une de celles dont la Nlle Orléans s'enorgueillit à juste titre; nous l'avons déjà dit; nous nous ferons un devoir, de le répéter souvent [ce qui sera non moins vieux sous notre plume, car nous savons le bien qu'elle accomplit, et il nous est facile de prévoir, par l'extension qu'elle prend, par les projets de son directeur, le bien qu'elle accomplira dans un avenir peu éloigné. Nous nous proposons de revenir sur sa fête dès que les détails et les renseignements qui nous manquent en ce moment, nous seront parvenus. Dans l'intervalle, nous signalons aux personnes qui s'intéressent aux œuvres des sociétés de bienfaisance par l'opportunité et le but que vent atteindre la société St. Maurice en donnant le bal du 1er décembre.

—Rapport du Trésorier de la Nouvelle-Orléans, pour la semaine expirée le 10 novembre 1883;

Reliquat, le 3 novembre	$397,389 48
Reçu, dans la semaine	22,850 78
Total	$420,240 26
Déboursé	13,170 37
Reliquat, le 10 novembre	$397,389 48

Taxes perçues dans la semaine, de 1876 à 1883:

1883	341,692 20
1882	56 583 23
1881	5,175 97
1880	2,631 22
1879	15 43
1878	150 14
1877	13 21
1876	34 08
Divers	774 41
Total	$407,069 89

—Quatre personnes atteintes de la petite vérole, ont été admises à l'hôpital de l'Avenue Hagan.

—Une grande partie du platre du toit du marché de la rue des Magasins est tombé, hier matin.

—Henri Cross, c, et Jack McGivens, c, se sont battus au coin des rues Tchoupitoulas et Thalie. Cross s'est armé d'un couteau et en a porté un coup à McGivens qui a été blessé à la gauche. La blessure, quoique douloureuse, n'a aucune gravité. Cross a été arrêté. Les combattants étaient ivres.

—Louis Ratterer, que Chris Weller accuse de lui avoir volé $84 au No 16 de la rue Quartier, a été écroué à la station du troisième precinct.

—Ernest Billon en Ernest Peppe, ex-condamné au pénitencier, a été arrêté à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne. Jennie Robertson l'accuse de vol d'une montre et d'une chaîne.

—Un mulet attelé au "car" No 54 de la ligne de la rue des Magasins, est tombé au coin des rues Foucher et Laurel; il a été blessé, par le véhicule, à la hanche gauche.

—Un feu a été promptement éteint dans une grange de toiles cirées à bord du Hudson, amarré au pied de la rue St-Louis.

—Des nègres ont volé cinq barils de sucre, sous un hangar de la Levée, au pied de la rue Bienville.

—Un postillon attenant à une maison du coin des rues Claiborne et Marigny, a été détruit par un incendie, à trois heures du matin.

—Un chien féroce, qui avait mordu le fils de M. Brophy, domicilié à l'encoignure Prieur et Conti, a été tué par la police.

—Charles Wright, de Cincinnati, a informé la police qu'il a été détroussé près de la Douane; qu'on lui a pris $300, une montre et une chaîne en or.

—Le jir della società siciana a été remis, par suite du mauvais temps, à dimanche prochain. Les prix destinés aux vainqueurs sont très beaux.

—Les plaidoiries dans le procès Lawrence Conroy vs E. T. Walshe, trésorier de la Nouvelle-Orléans, ont été terminées, hier, devant le juge Righor. Le magistrat rendra sa décision plus tard. *Immédiatement après*, les avocats se sont transportés à la cour du juge Monroe, où ils se sont fait entendre dans un procès dont le but est de forcer le trésorier à payer les salaires des employés de la municipalité. Les plaidoiries terminées, le juge a annoncé qu'il rendrait bientôt son arrêt.

—La demande d'homologation du testament de Kate Townsend et celle de son voi du procès à soixante jours afin que les héritiers aient le temps de prendre leurs actions—demandes qui ont été plaidées samedi dernier et ont donné lieu à d'autres plaidoiries hier à la section B, (juge Houston) de la cour civile de district. Le magistrat a ordonné l'homologation du testament et a remis à la demande de renvoi, sans préjudice aux héritiers absents et à la demande de lettres d'exécuteur testamentaire par l'administrateur des successions vacantes.

—A la Cour civile de district, la succession de Maurice Veit; celle de Fannie Reilly, veuve de James Cawin; celle d'André Cisteovich; celle de Mme M. B. Monaghan—sont ouvertes. Wilhelm Ludowig demande l'émancipation.

—Des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Antoine Zanoli, au No. 217 de la rue Ursulines et ont emporté des marchandises valant $50. Un fusil de chasse, qu'ils avaient pris, a été trouvé sur le trottoir.

—Un feu a été promptement étouffé, hier, à midi, dans des dépendances de la maison de M. B. B. Forman, au coin des rues Carondelet et Troisième. Les réparations coûteront $75.

—A la représentation d'hier soir au Southern Pavilion Tent Show, au coin des rues Amelia et Magnolia, tous les lances d'un côté de la toile se sont affaissés; heureusement personne n'a été blessé.

Blessé.—Hier soir, à dix heures et quart, M. B. S. Théard revenait avec des dames du Bethel, rue Felton; entre Jackson et Philippe, il a été assailli par Alice Holy qui lui a porté un coup de couteau au bras gauche.

—Le blessure n'a heureusement aucune gravité. M. Théard s'est rendu chez lui, No. 129 de la rue Hôpital, où il a reçu les soins nécessaires. Alice Hois et sa mère, Mme Frossmann, ont été arrêtées.

La compagnie de Williamsatic, Connecticut, vient de louer tout un comté, dans le Massachusetts pour 20 années afin de s'assurer une quantité suffisante de bois pour la fabrication de ses bobines. Elle en consomme 9000 grosses par mois, ce qui exige 5700 cordes de bois.

Des Médecins éminents de St Louis disent: "Le Celdron's Liquid Beef Tonic est un article de diète très agréable et surtout très utile lorsque des toniques sont requis, attendu qu'on le trouve chez tous les épiciers des pourvoyeurs aussi recommandé dans la diète des fièvres. Ague, des Maux, Typhoïde, et toutes les maladies qui amènent généralement une usage est que plus agréable. Nous l'avons goûté avec succès." J. E. Luby, M. D.; C. F. Cozzens, M. D.; S. B. Fonerden, M. D.; E. A. Vaughan, M. D.; Dr. E. L. et J. C. Hudson; W. S. Porter, M. D., et plus d'autres. Souverain pour les sens. Celdron. N'est pas un remède

Bien qu'éternelle à la louange pour la diète des fièvres et la convalescence, il ne doit pas être confondu avec les boissons malsaines, impures et malfaisantes. Le Liquid Beef Tonic est un aliment et un fortifiant. Il ne contient pas d'alcool, ni de drogues, ni de poisons. Il ne donne pas soif, ne cause pas de mal de tête, ne dérange pas l'estomac, ne constipe pas, ne donne pas la diarrhée, ne cause pas de nausées, ne fait pas vomir, ne donne pas de vertiges, ne cause pas de douleurs, ne donne pas de rhumatismes, ne cause pas de maux de reins, ne donne pas de névralgie, ne cause pas de maux au moyen de se blesser, ne donne pas de fièvre, ne cause pas de maux de tête, ne donne